### LES TUNNELS DE LA DROME

T.G.G - T.S.V - T.C.R - T.B.C

### Coordination maintenance et surveillance D1/D2

GTFE Marseille 01 et 02 Juin 2017



– L /

D R O

M E — LE DÉPARTEMENT

**Boris BOULADE 02-06-2017** 

DD/SEESRM/PEGDP/TUNNELS

### SOMMAIRE

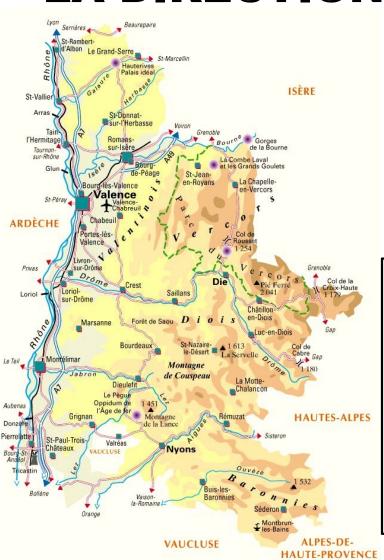
- 1. La Drôme : La Direction des Déplacements
- 2. La Drôme : Organisation surveillance du réseau (La Veille Qualifiée)



- 3. Les Tunnels de la Drôme
- 4. L'exploitation maintenance (coordination)
- 5. Retour d'expérience









#### **DONNEES ROUTIERE:**

**RESEAU EN GESTION: 4248 Kms** 

**TRAFIC MJA:** 1614.5

**TRAFIC MAX:** 26 322

TRAFIC MIN: 3

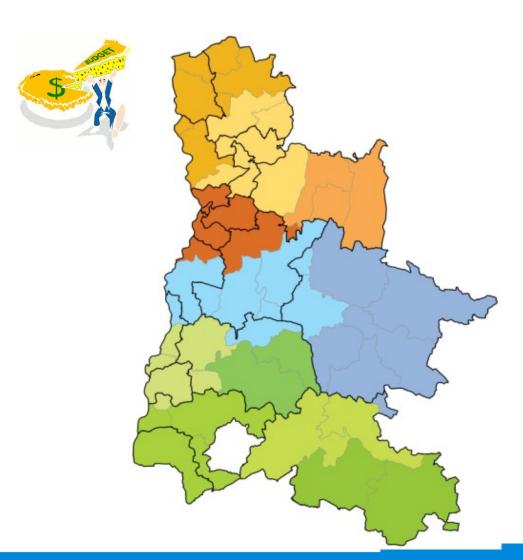
•11.5% du réseau a un trafic inférieur à 100 véhicules / jour (MJA)

•1.7% du réseau a un trafic supérieur à 10 000 véhicules / jour (MJA)

TUNNELS: 59 dont 4 supérieurs à 300m / 3 entre 200 et 300m / 6

entre 100 et 200m / 46 inférieurs à 100m

→ 82,5 M d'euros de budget (2015)



→ 82,5 M d'euros de budget (2015)

**→** 350 Agents (routes + transports)



- → 82,5 M d'euros de budget (2015)
- → 350 Agents (routes + transports)
- → 1 Direction basée à Valence





→ 82,5 M d'euros de budget (2015)

**→** 350 Agents (routes + transports)

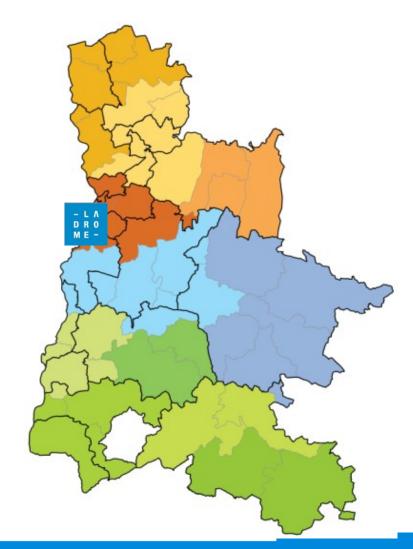
Nord

→ 1 Direction basée à Valence

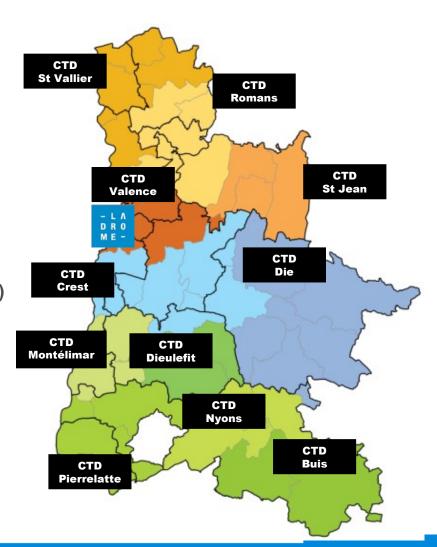
→ 3 Zones: Nord - Centre - Sud

Centre

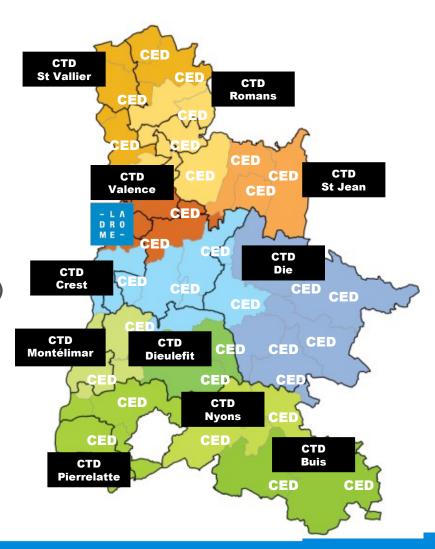
Sud



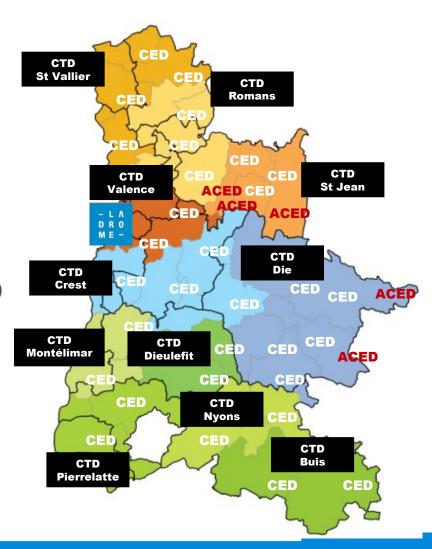
- → 82,5 M d'euros de budget (2015)
- **→** 350 Agents (routes + transports)
- → 1 Direction basée à Valence
- → 3 Zones: Nord Centre Sud
- → 11 Centres Techniques Départementaux (CTD)



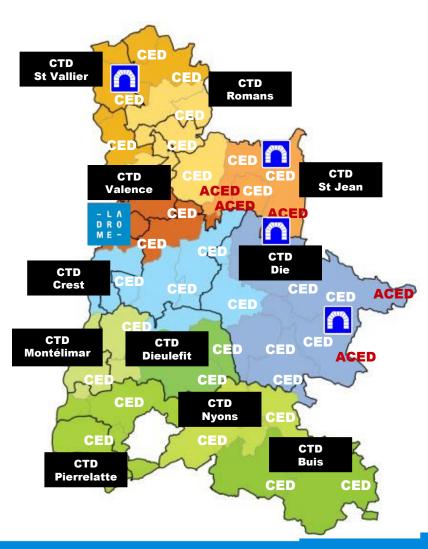
- → 82,5 M d'euros de budget (2015)
- **→** 350 Agents (routes + transports)
- → 1 Direction basée à Valence
- → 3 Zones: Nord Centre Sud
- → 11 Centres Techniques Départementaux (CTD)
- → 31 Centres d'Exploitation Départementaux (CED)



- → 82,5 M d'euros de budget (2015)
- → 350 Agents (routes + transports)
- → 1 Direction basée à Valence
- → 3 Zones: Nord Centre Sud
- → 11 Centres Techniques Départementaux (CTD)
- → 31 Centres d'Exploitation Départementaux (CED)
- → 5 Annexes de CED (Zones montagnes)



- → 82,5 M d'euros de budget (2015)
- → 350 Agents (routes + transports)
- → 1 Direction basée à Valence
- → 3 Zones: Nord Centre Sud
- → 11 Centres Techniques Départementaux (CTD)
- → 31 Centres d'Exploitation Départementaux (CED)
- → 5 Annexes de CED (Zones montagnes)
- → 4 Tunnels de + de 300 m



→ 82,5 M d'euros de budget (2017)

**→** 350 Agents (routes + transports)

→ 1 Direction basée à Valence

→ 3 Zones : Nord - Centre - Sud

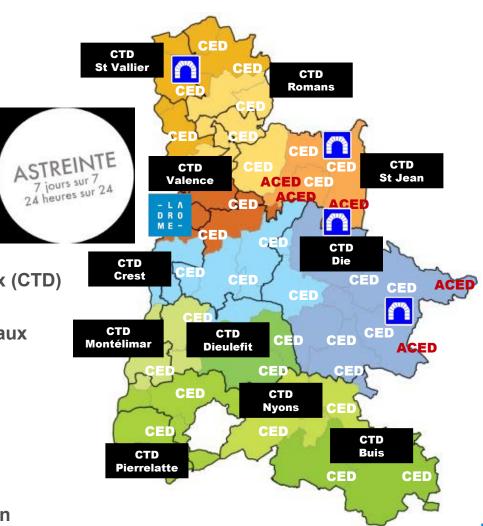
→ 11 Centres Techniques Départementaux (CTD)

→ 31 Centres d'Exploitation Départementaux (CED)

→ 5 Annexes de CED (Zones montagnes)

→ 4 Tunnels de + de 300 m

→ 1 Veille Qualifiée 24h/24 - 7J/7 - 365J/an



# TA VEILLE QUALIFIES



# LA VEILLE QUALIFIEE

#### ■ LA VEILLE QUALIFIEE:

C'est une veille permettant d'assurer la viabilité de l'ensemble du réseau routier départemental en cas d'événements imprévisibles en dehors des heures ouvrables du service de la DD.

#### OBJECTIFS:

- → Intervenir sur les accidents ou incidents
- → Suivre les interventions et rendre compte
- → Assurer une veille sur les ouvrages surveillés
- → Déclencher des interventions plus lourdes si nécessaire

#### ■ ORGANISATION:

- → Un numéro unique 24h/24 (DD ou Chef de VQ à partir de 17h00)
- → Une astreinte d'intervention : Equipes d'interventions par secteur
- → Une astreinte de décision : Cadre de permanence





## LA VEILLE QUALIFIEE

#### ■ QUELQUES CHIFFRES (source 2015):

#### → LA VEILLE QUALIFIEE :

- ▶ 670 appels pour l'ensemble du département
- ≥ 619 interventions sur l'ensemble du réseau routier
- > 139 Appels durant les heures ouvrées (Direction Déplacements)
- > 531 Appels en dehors des heures ouvrées (Veille Qualifiée)



#### → LES TUNNELS DE LA DROME :

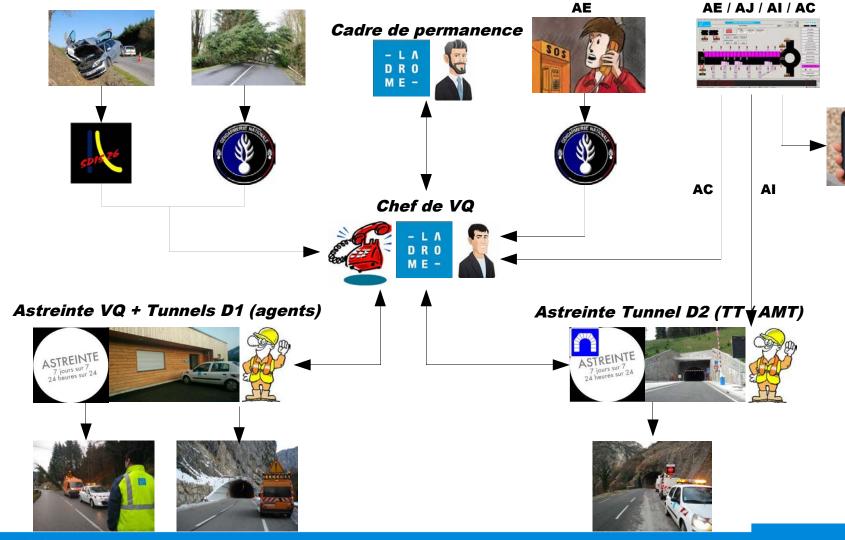
- Alertes Immédiates (AI) reçus par le Responsable d'astreinte du CTD
- Alertes Critiques (AC) reçus par la Veille Qualifiée
- > Alertes Exploitation (AE) reçus par la Veille Qualifiée
- ➢ 86 Alertes tous tunnels confondus (2015)



## TA VEITTE ONATIFIES

#### Interventions hors tunnels

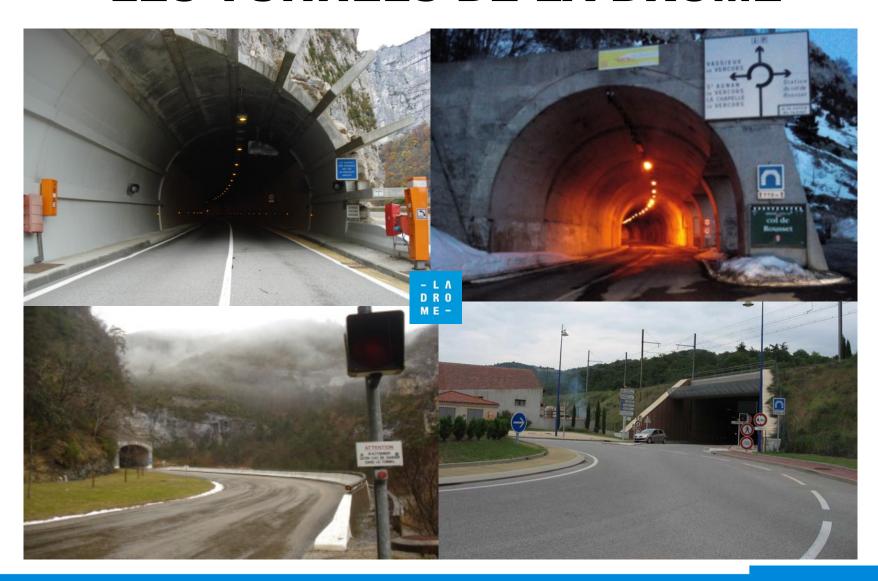
#### Interventions en tunnels



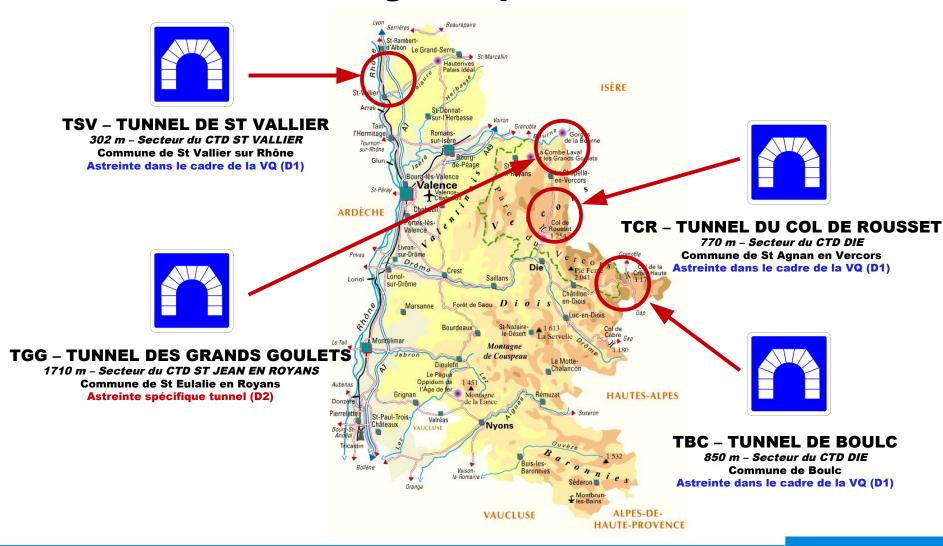
- L A
D R O
M E - LE DÉPARTEMENT

Les Tunnels de la Drôme

# LES TUNNELS DE LA DROME



### LES TUNNELS DE LA DROME Les ouvrages de plus de 300 m



### LES TUNNELS DE LA DROME Le Tunnel des Grands-Goulets (TGG)





2014 : 81 Alertes techniques GTC + 1 alerte exploitation (Obstacles sur chaussée)

2015 : 48 alertes techniques GTC et 5 alertes exploitation (Panne 1 VL + 1 PL, actes de malveillances)

**OUVRAGE:** T.G.G – Zone Nord – CTD ST JEAN EN ROYANS

**SITUATION**: RD 518 – Commune de ST MARTIN EN VERCORS (26)

MISE EN SERVICE : 2008 ALTITUDE : 600 m

LONGUEUR: 1710 m SURVEILLANCE: D2

**TYPE:** 1 Tube bi-directionnel à 2 voies **TRAFIC:** 1600 (MJA)

#### **EQUIPEMENTS:**

- ✓ 5 Locaux Techniques: LHT, LTA, LTC, LPE, RES
- ✓ 2 Locaux Pompiers : PAM, PAV
- ✓ 16 NS + 6 GS
- ✔ Eclairage de renforcement et Tube / 4 régimes : J-(N-NR)-PN
- ✓ 1 GTC (D2) + 2 PC déportés au CTD SJR et CED LCV
- ✓ 4 Cellules HT + 2 TGBT + 7 Coffrets CAES
- ✓ 2 Couples d'onduleurs 30 KVA et 40 KVA
- ✓ 45 Extincteurs à poudre
- ✓ 8 Poteaux Incendie
- ✓ 26 Postes d'Appel d'Urgence + 1 Station + 1 PC déporté au CORG 26
- ✓ 4 Accélérateurs longitudinaux
- ✓ 3 Stations de mesures atmosphériques : CO / NO² / OPA
- ✓ 3 Anémomètres
- ✓ 4 Feux R24 + 3 BLA + 4 PMF « Fermeture tunnel / accès interdit »
- ✓ 2 PMF Hors gabarit
- ✓ 1 PMF « Attention Cyclistes »
- ✓ 1 Centrale incendie tunnel + 2 centrales incendie Locaux Techniques
- ✓ Radios: SDIS 26 / RUBIS / CD 26

### LES TUNNELS DE LA DROME Le Tunnel de St Vallier (TSV)





2014: 35 Alertes techniques GTC

2015: 25 alertes techniques GTC

**OUVRAGE:** T.S.V – Zone Nord – CTD ST VALLIER

**SITUATION**: RD 51 – Commune de ST VALLIER SUR RHONE (26)

MISE EN SERVICE: 2005 ALTITUDE: 200 m

**LONGUEUR:** 302 m **SURVEILLANCE:** D1

**TYPE:** 1 Tube bi-directionnel à 2 voies **TRAFIC:** 2350 (MJA)

#### **EQUIPEMENTS:**

- ✓ 2 Locaux Techniques: LH, LS
- ✓ 1 Coffret extérieur Pompes de relevages et dépotages
- ✓ 2 NS + 1 GS
- ✔ Eclairage de renforcement et Tube / 3 régimes : J-N-NR
- ✓ 1 GTC (D1) +1 PC déportés au CTD LCV
- ✓ 1 TGBT + 1 Coffret Pompes INC + 2 Coffrets CAES
- ✓ 1 onduleur 30 KVA
- √ 8 Extincteurs à eau pulvérisée + 2 CO²
- ✓ 3 Poteaux Incendie
- ✓ 7 Postes d'Appel d'Urgence
- ✓ 1 Station de mesures atmosphériques : CO / NO² / OPA
- ✓ 1 Anémomètre
- ✓ 2 Feux R24 + 2 BLA + 2 PMF « Tunnel Fermé »
- ✓ 1 Centrale incendie locaux Techniques
- ✔ Radios : CD 26 de type talkie walkie



### LES TUNNELS DE LA DROME Le Tunnel de Boulc (TBC)



#### **TUNNEL DE BOULC**

**OUVRAGE:** T.B.C - Zone Centre - CTD DIE

**SITUATION**: RD 142 – Commune de BOULC (26)

MISE EN SERVICE: 1997 ALTITUDE: 650 m

**LONGUEUR:** 850 m **SURVEILLANCE:** D1

**TYPE:** 1 Tube bi-directionnel à 2 voies **TRAFIC:** 250 (MJA)

#### **EQUIPEMENTS:**

✓ 1 Coffret extérieur TGBT

✓ 12 NS + 1 GS + 2 GH (Galerie Hydraulique)

✔ Eclairage de renforcement / 2 régimes : PS - JC

✓ 10 Coffrets CAES

✓ 3 Postes d'Appel d'Urgence

✓ 2 Feux R24

✓ 6 Systèmes de récupération des eaux en voûte avec câbles chauffants

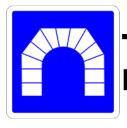


2014: 5 Actions techniques

2015 : 15 actions / 2 alertes techniques par Patrouilleur



### LES TUNNELS DE LA DROME Le Tunnel du Col de Rousset (TCR)



# TUNNEL DU COL DE ROUSSET



**OUVRAGE:** T.C.R – Zone Centre – CTD DIE

**SITUATION**: RD 518 – Commune de STAGNAN EN VERCORS (26)

MISE EN SERVICE: 1980 ALTITUDE: 1250 m

LONGUEUR: 770 m SURVEILLANCE: D1

**TYPE:** 1 Tube bi-directionnel à 2 voies **TRAFIC:** 1600 (MJA)

#### **EQUIPEMENTS:**

✓ 1 Coffret extérieur TGBT

✓ Eclairage de renforcement et section courante

✓ 9 Candélabres à leds (rond points)

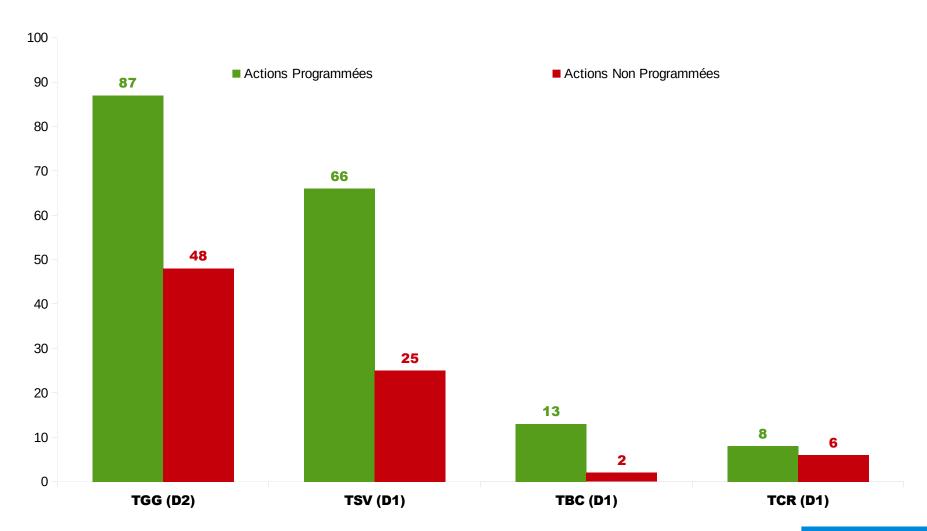
\$

2014: 5 alertes techniques

2015: 8 actions / 6 alertes techniques par Patrouilleur

### LES TUNNELS DE LA DROME

### ■ QUELQUES CHIFFRES (source 2015):



### LES TUNNELS DE LA DROME Les moyens à disposition

CTD

St Vallier

#### **LES MOYENS HUMAINS:**

#### → Le SEESRM

- ✓ Assure le suivi réglementaire des Tunnels (DS)
- ✔ Organise les exercices de sécurité
- ✔ Assure la répartition du budget des Tunnels

#### → Le Responsable maintenance - entretien

- ✔ Gestion technique et financière des 4 Tunnels
- ✓ Suivi des différents marchés liés aux Tunnels
- ✓ Suivi de la maintenance et l'entretien
- ✔ Assure et / ou organise les maintenances non programmées
- ✔ Assiste le SEESRM dans le suivi réglementaire
- ✔ Appui aux CTD dans l'exploitation des Tunnels
- ✔ Participe aux astreintes Tunnels (+ encadrement VH)

#### → Les Chefs de CTD

✓ Coordonnent les opérations avec le R.M.E.

#### → Les Agents des CTD / CED

✔ Assurent l'exploitation de l'ouvrage et les astreintes

#### → Les astreintes Veille Qualifiée

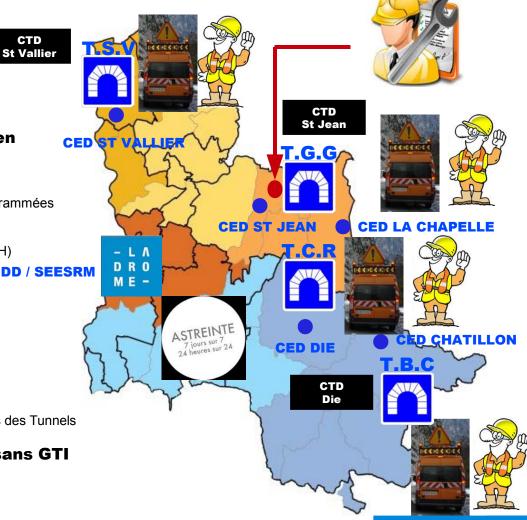
- ✔ Assure la veille du réseau routier départemental
- ✔ Réceptionne les alertes d'exploitation et techniques des Tunnels

#### → Les entreprises sous contrat avec ou sans GTI

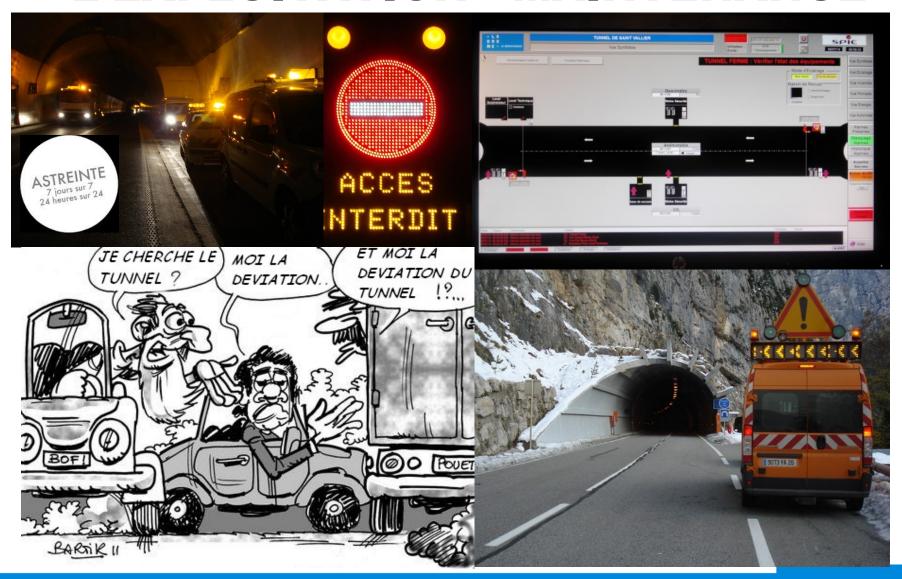












#### ■ LE DECLENCHEMENT DE L'ALERTE :

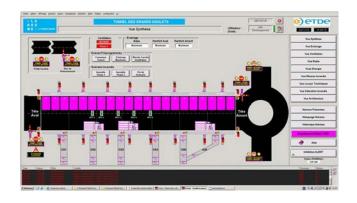
**→ EXPLOITATION**: Par les services externes et internes (TGG+TSV+TCR+TBC)







→ **TECHNIQUE**: Par le système d'alerte des tunnels (TGG+TSV)





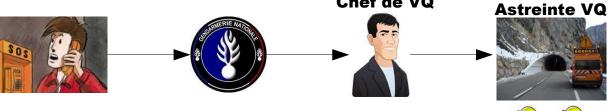
#### ■ LES NIVEAUX D'ALERTES (EXPLOITATION) :

→ Alertes EXPLOITATION (AE): Liées au trafic (accidents, incidents), elles peuvent remettre en cause le maintien en exploitation selon le cahier des consignes. L'alerte se fait par le biais d'un PAU à destination du CORG 26 et la fermeture à distance (ou sur site selon la situation)











#### ■ LES NIVEAUX D'ALERTES (TECHNIQUE) :

- Alertes JOURNALIERES (AJ): Elles n'ont aucune incidence sur le maintien en exploitation de l'ouvrage. Il n'y a pas de déclenchement des astreintes. L'alerte est traitée pendant les jours ouvrés (pas de délai d'intervention). Si nécessaire, une maintenance est programmée.
- Alertes IMMEDIATES (AI): Elles peuvent avoir une incidence sur le maintien en exploitation de l'ouvrage. Le système d'alerte appel par téléphone l'astreinte de niveau 1 (responsable d'astreinte du CTD) qui confirme la prise en compte de l'alerte. L'alerte est également envoyée par mails aux responsables du CTD. Si nécessaire, l'intervenant demande du renfort (Agents d'exploitation CTD, Technicien Tunnels, mainteneur ...).
- Alertes CRITIQUES (AC): Elles remettent en cause de façon immédiate le maintient en exploitation de l'ouvrage. Le système d'alerte appel par téléphone l'astreinte de niveau 2 (Veille Qualifiée) qui confirme la prise en compte de l'alerte. L'alerte est également envoyée par mails aux responsables du CTD. Si nécessaire, l'intervenant demande du renfort (Agents d'exploitation CTD, Technicien Tunnels, mainteneur ...).



#### ■ LES NIVEAUX D'ALERTES (TECHNIQUE) :

**D2** (TGG)

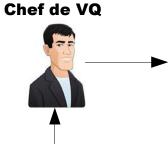




D1 (TSV+TBC+TCR)











#### **RENFORT POSSIBLES**

#### **Astreinte VQ**







#### **Astreinte mainteneur**







#### ■ LES NIVEAUX DE MAINTENANCE :

#### → NIVEAU 1 : Les premiers intervenants locaux issuent des CTD et astreintes VQ

- Répondre à l'appel du système d'alerte
- ✔ Effectuent des opérations simples de maintenance (ré-enclenchement DDR)
- Effectuent un pré-diagnostic si possible
- Déterminent le degré d'urgence en fonction des CME
- ✔ Demandent une assistance technique si nécessaire (entreprises, TT 26)
- ✔ Effectuent des petites opérations programmées (remplacement ampoules, ...)
- Apporte un appui au Responsable de la maintenance





#### ■ LES NIVEAUX DE MAINTENANCE :

#### → NIVEAU 2 : Techniciens spécialisés (Responsable maintenance ou radios)

- Apporte un appui si nécessaire aux intervenants NIVEAU 1 à distance ou sur site (maintenance, exploitation) en adaptant les moyens à mettre en œuvre
- ✔ Effectue des diagnostics plus précis (électronique, électrotechnique, informatique) avec actions immédiates en lien ou non avec le mainteneur et selon les moyens à dispositions
- ✔ Effectue ou organise des opérations de maintenance et d'entretien programmées
- Assiste et assure le suivi des intervenants de NIVEAU 3
- Apporte un appui à la chaîne hiérarchique en cas de CME

. . .







#### ■ LES NIVEAUX DE MAINTENANCE :

### → NIVEAU 3 : Prestataires extérieurs sous contrat avec GTI (Garantie temps intervention)

- Interviennent lorsque les moyens déployés en NIVEAU 2 deviennent insuffisants ou par manque de temps
- ✓ Interviennent dans les domaines électrotechnique, informatique, électronique, mécanique, automatisme, génie civile ...)
- ✓ Sont soumis à des GTI à distance ou avec déplacement sur site

. . .





#### ■ LES OUTILS DE COORDINATION INDISPENSABLES :

#### → Les postes GTC déportés :

- En CTD pour le Tunnel des Grands-Goulets uniquement (D2)
- En bureau du responsable de la maintenance et de l'entretien (TGG+TSV)
- Pas de visualisation pour le Chef de VQ (mais possibilité de fermer à distance)



#### ■ LES OUTILS DE COORDINATION INDISPENSABLES :

#### → Un cahier des consignes <u>unique</u> pour chaque tunnels :

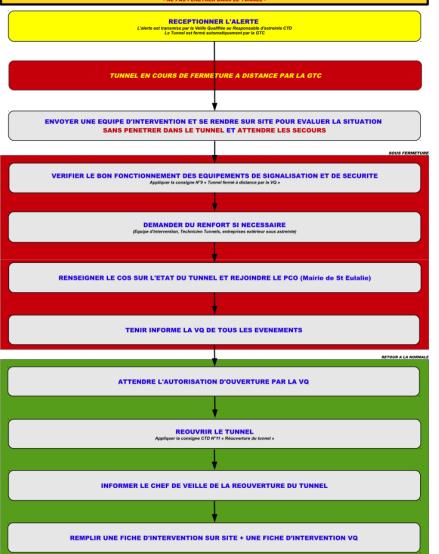
- Annuaire téléphonique (Direction, secteur, services, astreintes)
- ➢ Plans principaux
- Logigrammes décisionnels interventions exploitation CTD (AE)
- Logigrammes décisionnels interventions exploitation VQ (AE)
- Logigrammes décisionnels interventions techniques AJ
- Logigrammes décisionnels interventions techniques Al
- Logigrammes décisionnels intervention exploitation AC
- Conditions minimums d'exploitation (CME)
- Plans de déviations
- Procédures déclenchements astreintes externes (SPIE / EVJ)
- Procédures techniques

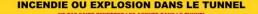




### 

#### **INCENDIE OU EXPLOSION DANS LE TUNNEL**





RECEPTIONNER DE L'ALERTE GTC e système d'alerte du tunnel alerte automatiquement les Pompiers, la Gendarmerie la Veille Qualitée en diffusant le message suivant : Tunnel des Grands – liste des alarmes non acquitées – aucune alarme non acquitée appuyer sur une touche pou

ECOUTER LE MESSAGE D'ALERTE EN IDENTIFIANT

LE CANTON CONCERNE 1 – Appuyer sur une touche pour continuer 2- Appuyer sur la touche 2 pour écouter le messas RECEPTION DE L'ALERTE

FERMER LE TUNNEL A DISTANCE nsigne VQ N°9 « FERMETURE DU TUNNEL A DISTANCE » si la fern automatique n'a pas encore eu lieu

FERMETURE AUTOMATIQUE DU TUNNEL PAR LA GTC EN COURS

CONFIRMER L'ALERTE ET LA FERMETURE DU TUNNEL AUPRES DES SERVICES DE SECOURS

Informer et confirmer l'alerte aux Pompiers au 04.75.82.72.98 (CTA) et aux Gendarmes au 04.75.82.41.55 (CORG 26)

TRANSMETTRE L'ALERTE AU CTD

Le Chef de Veille transmet l'alerte au C.T.D.ST JEAN EN ROYANS et ent de NE PAS PENETRER DANS LE TUNNEL

04.75.47.64.70 (heures de service) ou 06.25.10.82.49 (en dehors des heures de service)

INTERVENTIONS DES SECOURS ET CTD EN COURS

RETOUR A LA NORMALE

PREVENIR LA PREFECTURE

PREVENIR CADRE DE PERMANENCE QUI DOIT SE RENDE AU COD EN PREFECTURE

SUIVRE L'INTERVENTION ET COLLECTER LES INFORMATIONS

VALIDER LA FIN DE L'EVENEMENT AVEC LE RESPONSABLE D'ASTREINTE CTD ET APRES AVIS DU CADRE DE PERMANENCE

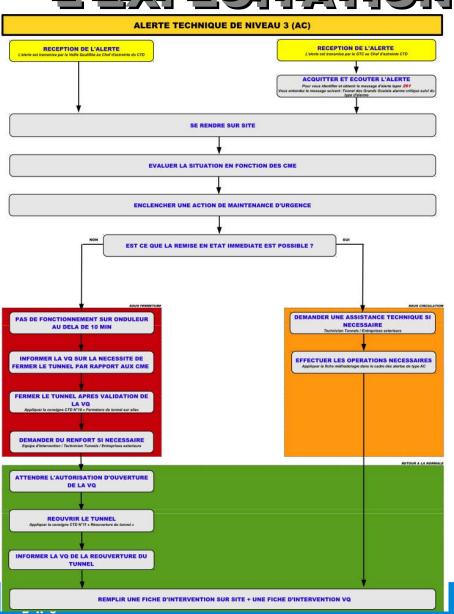
DEMANDER AU RESPONSABLE D'ASTREINTE CTD DE REMPLIR UNE FICHE D'INTERVENTION SUR SITE

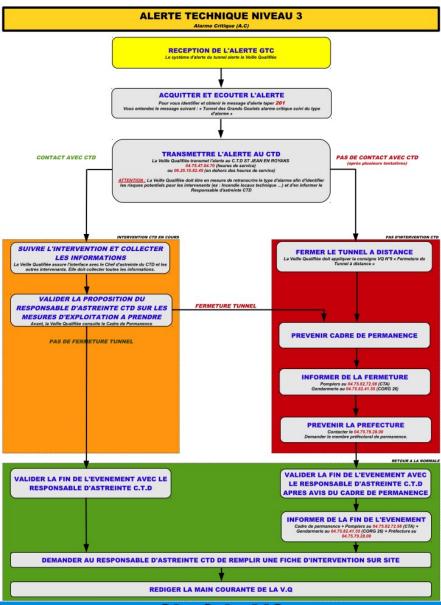
REDIGER LA MAIN COURANTE DE LA V.Q.

Les Chef de VQe

Intervenants sur site

- L A





## FIENCHOLTANION - I

### MAINITENANCE

METHODOLOGIE DANS LE CADRE D'UNE ALERTE TECHNIQUE DE TYPE AC (Alerte Critique) APPLIQUER CONSIGNE CTD N'4 SE LOGGER A LA GTC ET INHIBER ALERT IDENTIFIER ET LOCALISER L'EQUIPEMENT EN DEFAUT ACQUITTER LE DEFAUT DEPUIS LE TOUT PUIS JE REMEDIER AU PROBLEME †
PUIS JE REINITIALISER L'EQUIPEMENT EN DEPAUT † SE RENORE AU PLUS PRET DE L'EQUIPEMENT EN DEFAUT VERIFIER LA STABILITE DU SYSTEME PONCTIONNEMENT SUR ONDULEURS > 10 MINUTES FONCTIONNEMENT SUR ONDULEURS > 10 MINUTES EFFECTUER LES OPERATIONS HECESSAIRES À LA REMISE EN SERVICE DE L'EQUIPEMENT ESSAYER DE REENCLENCHER UNE FOIS LE(S) DISJONGTEUR(S DEPUIS LA GTC UNIQUEMENT FERMER LE TUNNEL
Appliquer consigne 279 N°19

• Tunnel ferme sur nite • DEMANDER UNE ASSISTANCE TECHNIQUE SI HECESSAIRE FORMER LA VQ DU BELESTAGE ET DE L'ABSENCE D'UNE ARRIVEE EDF (CME NIVEAU 2) APPLIQUER PROCEDURE DE BELESTAGE SUR TOUS LES COFFRETS EN GS + TOST ACQUITTER LE DEFAUT DEPUIS LE TGBT SI NECESSAIRE DEMANDER AU PRESTATAIRE
UNE SOLUTION AU MINIMUM
PALLIATIVE AFIN DE REVENIR
A UN NIVEAU DE CME
ACCEPTABLE POUR UN
MAINTIEN DE L'OUVRAGE SOUS
CIRCULATION EN FIN D'INTERVENTION INHIBER ALERT ATTENDRE PUIS ASSISTER LES RENFORTS ATTENTON / Doubling and Mariet / ACQUITTER LE DEFAUT DEPUIS LE YORT SI NECESSAIRE REDIGER UNE FICHE D'INTERVENTION REPRENDRE CONSIGNE CTD N'4 DU CAHIER DE CONSIGNE



**TUNNEL DES GRANDS - GOULETS** 

COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LES CONDITIONS MINIMUM D'EXPLOITATION

#### → SUPERVISION (§ 6.2.1.4.3 du PIS):

ETAT DU TUNNEL	DEFINITION DE L'ETAT	MESURES SPECIFIQUES A METTRE EN OEUVRE	MESURES D'EXPLOITATION
NOMINAL	Le poste situé dans le LTA permet de consulter l'état des équipements du TGG. Les postes déportés TUNNELS situés au CTD ST JEAN et CED LA CHAPELLE permettent de consulter à distance l'état des équipements.	Aucune	Aucune
NIVEAU 1	Le poste situé dans le LTA permet de consulter l'état des équipements du TGG.  ET/OU  Les postes déportés TUNNELS situés au CTD ST JEAN et CED LA CHAPELLE ne permettent plus de consulter à distance l'état des équipements. (perte liaison)	de la supervision au LTA au	Aucune
NIVEAU 2	Le poste situé dans le LTA ne permet plus de consulter l'état des équipements du TGG.  ET  Les postes déportés TUNNELS situés au CTD ST JEAN et CED LA CHAPELLE ne permettent plus de consulter à distance l'état des équipements. (perte liaison)	assistance technique si	permet de contro l'état d équipements TGG et que transmission d alertes fonction alors appliquer consigne NIVEAU 1 sin appliquer
NIVEAU 3	Le poste situé dans le LTA ne permet plus de consulter l'état des équipements du TGG.  EI  Les postes déportés TUNNELS situés au CTD ST JEAN et CED LA CHAPELLE ne permettent plus de consulter à distance l'état des équipements. (perte liaison)  EI  La mesure compensatoire consistant à mettre en place le PC de maintenance en lieu et place de la supervision n'est pas satisfaisante et / ou les alertes ne peuvent plus être transmis à l'exploitant.		Fermeture Tunnel

5 / 13

DEPARTEMENT DE LA DROME - DD - SEESRM - PEGDP - LES TUNNELS - LES GRANDS GOULETS - ST VALLIER - COL DE ROUSSET - BOULC 🕫 B.BOULADE

#### ■ LES OUTILS DE COORDINATION INDISPENSABLES :

- → Des procédures techniques et d'exploitation pour les intervenants internes :
  - Délestage des onduleurs en cas d'absence EDF
  - Mise en service et exploitation des outils de maintenance (ex : PCM)
  - Mise en service et exploitation d'équipements spécifiques

. . .

LET DRAWER BOOLETS - OF THIS OR COL OF ROUSSET - BOOLE	TUNNEL DES GRANDS - GOULET MORQUES MINROUGE ET PERFORMANTE  FORMANT AREA OF AR			
DECLENCHEMENT ASTREINTE SPIE				
DESTINATAIRES	Responsables d'autreinte CTD Scuean en Royans			
OUVRAGE	Tunnel des Grande Goulets			
OBJECTIF	Déclenchement autreinte SPIE			
MODE DE FONCTIONNEMENT	Mode dégradé			
HABILITATION REQUISE	81			
EQUIPEMENT REQUIS	EPI + Saccoche avec PC portable de maintenance			
	0820.077.024			
2 – DOMMER A L'OPERATEUR LES				
- DOMMER A L'OPERATEUR LES I	REHSEKGHEMENTS SURVANTS:			
Le Numéro du site : SIT 040:     Nom du contrat : MAINTERA	REHSEKGHEMENTS SURVANTS:			
Le Numéro du site : SIT 049: Nom du contrat : MAINTERA Demandeur : LA DROME	REMERGIEMENTS SURVANTS : FST MICE TURNEL DES GRANDS GOULETS			
Le Numéro du site : SIT 049: Nom du contrat : MANTENA Demandeur : LA CROME Indiquez la nature du problé	rehseighements survants :			
Le Numéro du site : SIT 049: Nom du contrat : MANTENA Demandeur : LA CROME Indiquez la nature du problé	INCLUSE/COMMENTS SUDVANTS :  THE THATEL DES GRANDS GOULETS  MR. YOU'S dispated of is localisation information			
Nom du contrat : MAINTERA     Demandeur : LA CROME     Indiquez la nature du probié     Indiquez les misyens d'accè     Demandez une intervention	INCLUSE/COMMENTS SUDVANTS :  THE THATEL DES GRANDS GOULETS  MR. YOU'S dispated of is localisation information			
Le Numéro du alte : ST 645  Nom du contrat : MARITERA  Demandeer : LA CROME  Indiquest les majores d'accè  Demandes une intervention  Indiquest les coordinanées to	PRESENTATION OF THE PROPERTY O			



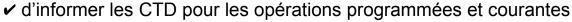


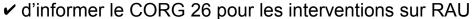


#### ■ LES OUTILS DE COORDINATION INDISPENSABLES :

- → Des procédures d'interventions pour les entreprises (maintenance programmée) :
  - ➤ Demande d'accès aux Tunnels (DAT) après du Responsable de la maintenance et entretien
  - Ventilation si mesures d'exploitation auprès des CTD (alternats, fermeture, AC)

#### Ce document permet :

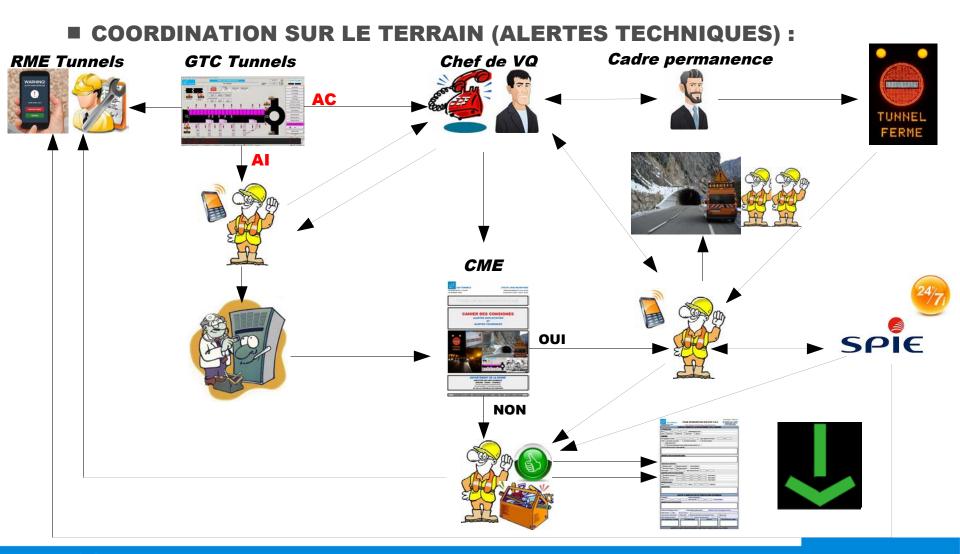




- ✓ de valider une demande de mesure d'exploitation auprès du CTD
- ✓ de rédiger un AC si nécessaire
- ✓ de rappeler des modalités et règles d'interventions pour les entreprises
- ✓ d'éviter la co-activité et contrôler les accès aux ouvrages
- ✓ d'avoir une procédure unifiée et un interlocuteur unique pour les prestataires







#### RETOUR D'EXPERIENCE SUR LA COORDINATION :



- ✓ Un document unique regroupant l'ensemble des consignes
- ✓ GTC adaptée aux compétences des intervenants (niveaux d'accès différents) et aux différents niveaux de surveillance
- ✔ Formations locales régulières sur cas concrets
- ✔ Bonne maîtrise des outils à dispositions



✓ Manque de pratique au vu du peu d'interventions pour certains ouvrages



#### ■ RETOUR D'EXPERIENCE SUR LA COORDINATION :



- ✓ Une veille unique via téléphone
- ✔ Fermeture possible à distance (D2)
- ✔ Cahier de consignes identique à celui de l'intervenant sur site (langage unique)



- ✔ Pas de visualisation sur l'état du tunnel en action programmées et non programmées
- ✔ Acteurs non spécialisés ne connaissant pas forcément tous les enjeux techniques et d'exploitation
- ✓ Transmission du stress parfois aux intervenants
- ✓ Tendance à l'oubli (consignes, possibilités d'alertes ...)
- ✔ Formations à développer (en cours)





#### ■ LES AVANTAGES ET INCONVENIENTS SURVEILLANCE (D1/D2):



- ✔ Gestion locale (a condition qu'elle soit cadrée)
- ✓ Sites indépendants et organisation de la surveillance constante (pas de risque de perte de liaison avec le CIGT)
- ✔ Bonne appropriation des ouvrages par les intervenants
- ✔ Réduction du coût global (absence de CIGT,pas d'opérateurs, pas de chefs de salles, pas d'équipements lourds informatiques de type hyperviseur ...)
- ✔ Activation de la salle de crise seulement en cas d'événements importants



- ✔ Délais d'intervention sur équipements ou scénario de fermeture rallongés
- ✔ Déplacements sur alertes parfois inutiles (alarmes disparues non acquittées)
- ✓ Lisibilité de l'organisation pour les entreprises intervenantes (Plusieurs interlocuteurs à prévenir lors d'interventions)
- ✔ Pas de mutualisation possible d'équipements (serveurs)
- ✔ Directive parfois différentes selon les acteurs
- Organisation différentes selon CTD
- ✔ Nécessite une bonne coordination sur le terrain





### **Des questions?**



Merci de votre attention

